

■ **PPAM Plâtre et peinture Sàrl**, à Avenches (FOSC du 21.08.1997, p. 6089). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 5 décembre 2002. La raison sociale devient: **PPAM Plâtre et peinture Sàrl en liquidation**.  
Journal no 737 du 22.01.2003  
(00833930 / CH-550.0.171.607-6)